

LA MONDOTTE

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2023

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
19.09 – 30.09.2023

Rendement
37 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 35 jours

Elevage
75 % en barriques (neuves 40 %), sur lies fines. 25 % en cuves bois

Assemblage
80 % Merlot
20 % Cabernet Franc



Vignobles Comtes von Neipperg